Comité Régional CGT Occitanie – Ex Midi Pyrénées

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Cabinet Jacques HERNANDEZ
33, rue Cité Foulc
30000 NIMES

Comité Régional CGT Occitanie – Ex Midi Pyrénées

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'organe de contrôle,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Régional CGT Occitanie - Ex Midi Pyrénées, à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contexte de fusion de votre Comité Régional avec le Comité Régional CGT Languedoc Roussillon, dans lequel intervient l'établissement des comptes de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté, sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler compte tenu du fait, notamment, que les dirigeants ne sont pas tenus d'établir de rapport de gestion et n'ont pas par ailleurs à notre connaissance adressé aux membres du Comité Régional d'autres documents relatifs à la situation financière et aux comptes de l'exercice, que les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du syndicat relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Secrétariat.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES le 11 septembre 2018
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jacques HERNANDEZ S.A.R.L.



Michel MONTES

ANNEXES

- Bilan au 31 décembre 2017 - Actif
- Bilan au 31 décembre 2017 - Passif
- Compte de Résultat
- Annexe au bilan et au compte de résultat

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017 Brut	31/12/2017 Amort. et Dépréc.	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	105 000		105 000	105 000
	Constructions	315 000	143 617	171 383	185 383
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	69 783	55 739	14 044	6 369
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	15 387		15 387	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**505 170**	**199 356**	**305 815**	**296 752**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	415		415	4 441
	Autres créances	140 331		140 331	211 767
	Valeurs mobilières de placement	66 939		66 939	66 923
	Disponibilités	91 551		91 551	58 104
	Charges constatées d'avance	9 761		9 761	8 921
	TOTAL (II)	**308 996**		**308 996**	**350 155**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	**814 166**	**199 356**	**614 810**	**646 908**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

M.M.

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds Syndicaux	**Fonds propres**		
	Fonds syndicaux sans droit de reprise	304 729	304 729
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	179 370	127 555
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**60 736**	**51 814**
	Total des fonds propres	**544 834**	**484 099**
	Autres fonds syndicaux		
	Fonds syndicaux avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds syndicaux		
	Total des fonds syndicaux	**544 834**	**484 099**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur contributions publiques de financement		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		27 445
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 561	28 704
	Dettes fiscales et sociales	16 223	8 610
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 537	4 325
	Produits constatés d'avance	35 655	93 725
	Total des dettes	**69 976**	**162 809**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**614 810**	**646 908**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	60 735,56	51 814,32
	(1) Dont à moins d'un an	69 976	162 809
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	7 500	7 500
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	66 975	66 975
	Dons		
	Cotisations	83 432	96 604
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		1
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	39 057	35 428
	Autres produits	363 664	310 648
	Total des produits d'exploitation	**560 628**	**517 155**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	231 463	215 005
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 513	7 583
	Rémunération du personnel	151 928	146 022
	Charges sociales	65 688	65 870
	Subventions accordées par le syndicat		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 476	15 987
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	15 000	12 102
	Total des charges d'exploitation	**491 068**	**462 571**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**69 561**	**54 584**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	103	109
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	620	2 230
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(517)**	**(2 121)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**69 044**	**52 463**
	Produits exceptionnels	331	164
	Charges exceptionnelles	8 619	793
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(8 288)**	**(629)**
	Impôts sur les sociétés	20	20
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**561 062**	**517 428**
	TOTAL DES CHARGES	**500 327**	**465 614**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**60 736**	**51 814**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

M.M.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence

- au réglement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses réglements modificatifs
- CRC n°99-01 relatif au plan comptable des associations,
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de **614 810** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **561 062** euros et un total **charges** de **500 327** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **60 736** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

M.M.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Contexte d'établissement des comptes 2017 : fusion entre le Comité Régional CGT Midi Pyrénées et le Comité Régional CGT Languedoc Roussillon

« Les comptes annuels 2017, Midi Pyrénées, du Comité Régional Occitanie sont établis dans le contexte de fusion des Comités Régionaux LR et MP décidée respectivement les 1er et 4 décembre 2017, avec date d'effet au 1er janvier 2018, emportant dissolution du CR LR et la dévolution de ses actifs et passifs au CR MP. Ces comptes 2017 apportent la situation définitive au regard de cette fusion et font l'objet d'un arrêté et d'une approbation par les organes délibérants habilités de l'ex CR MP maintenus à ce seul effet et déclarés dissous d'office à l'issue de ces deux décisions ».

M.M.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Litige – Passif éventuels

a) « Un litige est pendant avec un tiers portant sur une prétention financière de 4 100€ »

b) Litige avec les impôts "Taxe d'habitation" : pour la première fois, nous avons reçu un avis d'imposition de la taxe d'habitation. Nous la contestons, du fait que nous recevons du public et que par conséquent notre espace n'est pas privé. Nous avons fait les démarches nécessaires qui sont en cours de traitement par l'administration. La somme demandée s'élève à 8 074 €.

Indemnités de fin de carrière des salariés

« Le Comité Régional a signé un contrat d'adhésion à un régime de prévoyance afin de couvrir le versement d'indemnités de fin de carrière à ses salariés. Il s'agit d'un régime à cotisations définitives. Le Comité Régional a versé des cotisations à hauteur de 2 230 € en 2017. »

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 01/01 au 31/12 .

Subvention d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées à partir de la signature de la convention de financement lorsqu'il s'agit de subvention de fonctionnement. A la date de la clôture, il est procédé à l'analyse de l'utilisation desdites subventions et à la régularisation des produits en fonction des clauses de la convention d'attribution.
Sont portées en subventions les sommes perçues par le Comité Régional sans contrepartie directe de service, d'action ou de mission pour la partie versante. Sont concernées au titre de l'exercice 2017 :
- La subvention de fonctionnement perçue du Conseil Régional pour 59 575 €,
- La subvention du Conseil Régional perçue pour le financement des intérêts d'emprunt sur le financement des locaux du comité à hauteur de 7 400 €.

M.M.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Autres produits de l'activité courante

Les sommes perçues des organismes paritaires sont enregistrées dans le poste "Autres produits de l'activité courante". La contrepartie de service, d'action ou de mission se situe au sein de l'organisme paritaire qui alloue les fonds au Comité Régional.

Fond National Interprofessionnel (FNI)

Sutie à la demande du Comité Régional, la Commission FNI a décidé d'attribuer le 4 mai 2017 la somme de 24 000 € au titre du budget "fonctionnement" pour l'année 2017. Elle figure en rubrique "cotisations".

M.M.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Traitement comptable des indemnisations reçues en contrepartie de la fonction de représentation de l'organisation syndicale

Les ressources concernées sont directement versées au Comité Régional sans transiter par le représentant.

DETAIL DES RESSOURCES

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	83 432 €
Subventions reçues	66 975 €
Autres produits d'exploitation perçus	363 664 €
Produits financiers perçus	103 €
TOTAL RESSOURCES	**514 174 €**

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES	
Prestations diverses	7 500 €
TOTAL	**7 500 €**

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2017	31/12/2016
Pénalités et amendes	204	124
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		
Charges exceptionnelles diverses	8415	569
Dons, libéralités		100
TOTAL	8619	793

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2017	31/12/2016
Produits de cessions des éléments d'actifs cédés		
Produits exceptionnels divers	331	164
TOTAL	331	164

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	105 000					105 000
	Constructions sur sol propre	315 000					315 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	11 964					11 964
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 668		13 151			57 820
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			15 387			15 387
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**476 632**		**28 538**			**505 170**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	**476 632**		**28 538**			**505 170**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	129 617	14 000		143 617
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 810	974		8 783
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	42 453	4 503		46 956
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**179 879**	**19 476**		**199 356**
	TOTAL	**179 879**	**19 476**		**199 356**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	415	415	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 360	1 360	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	2 945	2 945	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	23 830	23 830	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	112 195	112 195	
Charges constatées d'avances	9 761	9 761	
TOTAL DES CREANCES	**150 506**	**150 506**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 561	14 561		
Personnel et comptes rattachés	10 150	10 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 053	6 053		
Impôts sur les bénéfices	20	20		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 537	3 537		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 655	35 655		
TOTAL DES DETTES	**69 976**	**69 976**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 445			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds syndicaux

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds syndicaux sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	304 729			304 729
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	51 814	60 736	51 814	60 736
Fonds syndicaux avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	**356 543**	**60 736**	**51 814**	**365 464**

M.M.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Charges à payer		**25 204**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**9 700**
FOURNISSEURS FACT.NON PARV.	*9 700*	
Dettes fiscales et sociales		**15 504**
Dettes provis io. pour conges	*4 022*	
Autres charges a payer	*6 128*	
CHARGES SOC S/CP	*1 762*	
ORG.SOC.CHARGES A PAYER	*2 584*	
PART EMPL.FORM.CONT.UNIFORMATI	*1 008*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**137 241**
Autres créances		**137 241**
ORG.SOC.PRODUITS A RECEV.	*1 360*	
ETAT SUBVENTION A RECEVOIR	*23 830*	
PRODUITS A RECEVOIR	*112 051*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 761	**9 761**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**9 761**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		35 655	**35 655**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**35 655**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**								
	31/12/2017	**31/12/2016**	**%**	**%**	**31/12/2017**	**31/12/2016**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	6 100	5 940	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**6 100**	**5 940**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**6 100**	**5 940**	*100,00*	*100,00*				